

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
En av.	30 fr.
En av.	16
Trois mois	0
Poste :	
En av.	35 fr.
En av.	18
Trois mois	10

On s'abonne :  
A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 2	30 c
Réclames, — — — — —	30
Faits divers, — — — — —	75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :  
A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-  
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-  
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

18 Août 1882.

Chronique générale.

Les gambettistes font tous leurs efforts pour engager le ministre Duclerc à renouer définitivement la convention conclue par M. Léon Say avec la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et approuvée par la commission du budget. Déjà l'un des journaux familiers de M. Gambetta indique à M. Tirard la combinaison qui satisferait le mieux le parti de M. Allain-Targé.

« Si le gouvernement, dit le *Voltaire*, jugeait qu'il doit renoncer à profiter du remboursement anticipé de 250 millions, le budget ne serait pas pour cela en déficit. On ne servirait pour l'équilibrer des crédits affectés en 1881 à l'exécution de grands travaux, crédits qui, en partie, n'ont pas reçu l'emploi. »

Il sera bon de ne pas oublier ce premier effort tenté par les gens de finances gambettistes sur la bonne volonté du ministre Duclerc. (Le Français.)

Hier, au quai d'Orsay, on parlait de l'éventualité de la convocation des Chambres.

MORT DU GÉNÉRAL DUCROT.

La France vient de perdre un de ses plus glorieux soldats. M. le général Ducrot est mort avant-hier, à Versailles, à l'âge de soixante-cinq ans. Depuis quelques jours son état de santé inspirait de sérieuses inquiétudes; à la suite d'un accident, une entorse était survenue à la jambe gauche et s'était compliquée, paraît-il, de phlébite et d'embolie. Mercredi matin, le général éprouva une violente oppression. M<sup>me</sup> Ducrot envoya quérir aussitôt un prêtre et des

médecins. Seul le ministre de Dieu arriva à temps pour donner au mourant l'absolution suprême. Un instant après, le général rendait son âme à Dieu.

TROUBLES A MONTCEAU-LES-MINES.

A la suite de la grève qui s'est ouverte à Montceau-les-Mines, dans Saône-et-Loire, des troubles graves se sont produits dans la nuit du 15 au 16 août.

Les émeutiers, auxquels se sont joints des ouvriers de Blanzay et d'Epinaç, ont fait sauter avec du picrate les portes d'une chapelle et se sont introduits dans le presbytère du hameau du Bois-Duvermy, où ils ont commis des actes de pillage.

Ils se sont ensuite portés, armés de revolvers, de fusils et de fourches, dans une école de congréganistes, où ils ont arrêté deux Frères qu'ils ont relâchés quelques instants après.

M. Jolliet, sous-préfet d'Autun, avisé par le maire de Montceau-les-Mines, s'est transporté aussitôt dans cette localité, à la tête de plusieurs brigades de gendarmerie.

M. Berthier, préfet de Saône-et-Loire, qui était mercredi matin au ministère de l'intérieur, a pris le train de onze heures, muni des instructions du ministère de l'intérieur.

Il arrivait le soir à Montceau-les-Mines accompagné du général Schneegans et de détachements des 134<sup>e</sup> et 57<sup>e</sup> de ligne, les premiers venant de Mâcon, et les autres de Chalon-sur-Saône.

Des ordres ont été donnés pour une répression immédiate.

Les dépêches reçues hier matin au ministère de l'intérieur annoncent que, dans le courant de l'avant-dernière nuit, les désordres ne se sont pas renouvelés.

On télégraphie de Mâcon, 17 août :

« Les troubles qui ont éclaté dans le département de Saône-et-Loire sont fomentés par des meneurs, presque tous d'origine étrangère, qui ont organisé des bandes dans les environs d'Epinaç, de Montceau-les-Mines et de Blanzay.

« Les renseignements recueillis jusqu'à cette heure ne permettent pas encore de déterminer l'origine et le caractère de ce mouvement. Les mineurs n'ont présenté aucune réclamation aux Compagnies; jusqu'à présent, cette agitation ne peut donc être considérée comme une grève.

« A Montceau-les-Mines, l'église a été pillée, ainsi que le presbytère et une école congréganiste. Le maire et le curé ont été arrêtés par les émeutiers, puis relâchés. Les bandes, malgré la pluie, ont passé la nuit dans les bois. On les a entendues chanter jusqu'au jour.

« On ne nous signale aucun désordre au Creusot.

« Le préfet de Saône-et-Loire, les sous-préfets d'Autun et de Chalon-sur-Saône se tiennent sur les lieux.

« Le ministre de l'intérieur, tout en recommandant d'éviter les actes qui seraient de nature à irriter les esprits, a prescrit toutes les mesures propres au rétablissement de l'ordre et de la tranquillité. »

Le *Citoyen* rapporte ce fragment d'interrogatoire que M. Brochier, maire de Marseille et Vénérable d'une loge maçonnique, aurait fait subir à un employé supérieur de la mairie le jour où il l'affiliait à la secte :

- Croyez-vous à l'existence de l'Être suprême ?
- Non.
- Alors, selon vous, il n'y a pas de Dieu ?
- Telle est ma conviction.
- Permettez-moi de vous demander, alors, pourquoi envoyez-vous vos enfants au catéchisme pour les préparer à la première communion ?
- Cela ne me regarde pas, c'est l'affaire de ma femme !!!

PROTECTION DE L'ENFANCE.

Nous lisons dans l'*Hygiène pratique* :  
« Le fait incroyable, raconté l'autre jour par le *Figaro*, n'ayant été l'objet d'aucun dé-

menti, on le doit considérer comme vrai, si monstrueux qu'il puisse paraître; et je le recommande, à mon tour, à toute l'indignation des amis de l'Enfant.

« La chose se passe en 1882, et non il y a plusieurs siècles! Le 4 juillet, dans une petite ville de l'Ouest, qu'on finira par nommer, parmi les diverses réjouissances qui corrétaient le programme, figuraient les deux amusements suivants :

« 1<sup>er</sup> amusement. — Douze enfants sont rangés en bataille devant le maire et les adjoints. On leur distribue des pains de deux livres, dont il leur faut s'empiffrer sans désemparer (et sans boire). Le vainqueur a droit à un pain de douze livres...

« 2<sup>e</sup> amusement. — Le président des jeux et des ris fait apporter douze pipes bourrées aux douze enfants (bourrés aussi!) et le prix est décerné à celui qui fume le plus lestement la bouffarde municipale. Inutile de vous dire les mines de ces fumeurs; ils étaient tous malades. Jamais on n'a tant ri, c'était à se tordre, quoi!...

« Je pense que les commentaires sont superflus! — E. Chennevière. »

LE CONCOURS DE MUSIQUE A GENÈVE.

On écrit de Genève, dimanche 13 août :

« Sur les bords du lac de Genève, dans ce pays si beau, qu'il mériterait d'être peuplé comme le paradis par les anges, et qui est habité par tant de gredins, tout le monde est en liesse. Genève donne un concours international de musique et réunit 208 fanfares, chorales et harmonies, dont 150 environ de France, y compris la fanfare de Strasbourg, et les autres d'Italie, de Belgique et de Suisse. C'est surtout la France qui est représentée dans cette fête de la musique ou plutôt des musiques (ce qui n'est pas toujours la même chose); la Suisse française, seule, prend part au concours et offre l'hospitalité.

« Les rues de Genève, depuis les plus belles et les plus larges, jusqu'aux plus modestes et étroites, sont pavoisées, ornées de

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## CLÉRICALE!!

Par M<sup>me</sup> CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XV

(Suite.)

Léon ne partageait pas ses rêveries; mais il les respectait chez son père et se tut. Cet homme, dur avec une femme, glacial avec son enfant, s'inclinait, s'aplatissait devant le dangereux vieillard.

— Donc, reprit celui-ci, je me sens sous l'œil d'une police qui joue avec les amnisties comme le chien sous sa griffe. Je veux aller quelques mois à l'étranger pour la dépister d'abord, et pour me recueillir au moment de jouer une grosse partie.

— Mon père, je voulais, tout au contraire, vous demander un grand sacrifice... qui devient nécessaire... par la faute des circonstances...

— Qu'y a-t-il?... Tu as, en effet, l'air singulier.

— Des pertes... Je vous demande... d'aliéner... de vendre... notre propriété de Clarens, où, selon moi, nous ne devions jamais retourner... et voire

ordre subit me cause une peine particulière.

— Vendre... Vendre Clarens-Chalet?... y pensés-tu ?

— Nous ne l'habitons pas... Il se loue mal...

— Il se loue assez bien, et je vais l'habiter. Mais pourquoi cette fantaisie ?

— Ce n'est pas un caprice, je vous jure. C'est une nécessité.

— Pourquoi?... Pourquoi ?

— Parce que j'ai besoin d'argent...

— Toi ?

— De beaucoup d'argent.

— Qu'est-ce que cette folie nouvelle ?

— Rien n'est plus sérieux.

— Explique-toi donc enfin ?

— J'ai joué à la Bourse. Et vous ne pouvez l'ignorer, puisque vous-même avez tenté la fortune.

— Ah ! malheureux !... après nos échecs subis en commun il y a quelques mois, lorsqu'un motif sacré me poussait à m'enrichir... pas pour moi, certes !... je m'étais retiré de ce guépier, et tu m'avais promis d'en faire autant.

— Je ne l'ai pas fait.

— Je jouais — et j'avais tort — pour une cause sacrée, te dis-je : la cause du peuple ! Il me fallait de l'argent pour nos comités, je n'en ai pas gagné. Au moins ai-je su me maîtriser à temps. Et toi ?... qu'as-tu perdu ?

— Mon père, voulez-vous vendre Clarens-Chalet ?

— Non. Qu'as-tu perdu ?

— Que vous fait ce chiffre?... épargnez-moi.

— Il faut que je sache.

— J'ai perdu... j'ai perdu 205,000 francs !

— Oh !... avec quarante mille le mois dernier... cela fait...

— Plus que je ne puis payer en me réduisant à la misère noire, en jetant dans le gouffre tout ce dont je peux disposer de la fortune de ma femme.

Un sourire amer plissa les lèvres du vieillard.

— Ta femme sera trop heureuse de te tirer de ce mauvais pas.

— Elle ne consentira jamais à abandonner ce qu'elle regarde comme le patrimoine de sa fille.

— Emprunte-lui comme à un usurier : ce sera piquant.

— Sur la garantie de ma prudence paternelle ? fit amèrement l'ingénieur.

— Emprunte à son cousin Placial. Nul danger qu'il te refuse.

— Ah !... M. Molins?... fit Léon avec répugnance.

Il n'éprouvait nulle sympathie pour Placial. Il supportait impatiemment ses rares visites. Il redoutait sa perspicacité. Il ressentait une vague jalousie de l'estime en laquelle Geneviève tenait ce parent si travailleur, si rangé, si chrétien.

— Il y a un fond prodigieux de dévouement chez ce garçon-là, pour tout ce qui touche aux

siens. Quand il était petit, on a dû lui inoculer le

dévouement familial en guise de vaccin, reprit le

père Bourgeal d'un ton railleur.

— Vous plaisantez de choses graves, mon père.

Placial n'a jamais fait montre envers moi d'un zèle

amical qui m'autorise...

— Envers toi, c'est possible; mais envers sa

cousine?... Demande donc à ta femme quel aimable

cavalier servant s'est précipité sur ses traces,

l'a rejointe en Angleterre, lui a épargné les ennuis,

les fatigues, et l'a triomphalement ramenée... pas à

Fontenay, par exemple, mais en gare de Paris.

— Placial... En Angleterre?... Placial a ramené

Geneviève ? s'écria Léon stupéfait.

— Je suis surpris que Geneviève ne te l'ait pas

raconté; mon pauvre ami, ces petites échappées de

couvent, toutes confites en mystères, estiment que

c'est œuvre pie de dissimuler un coin de vérité au

mari... au profane !...

Léon eut un geste de colère.

— Elle m'expliquera cela. Il est fort étrange, en

effet... pourtant je l'ai vue depuis ce retour... au

moins un peu.

— Assez, du moins, pour qu'elle eût pu te ra-

conter ses aventures.

— Les aventures ? il y en a donc d'autres ?

— Ils ont ramené — les deux cousins — je ne

sais quel vagabond, ramassé dans le port de Dou-

vres, impudent et menteur... Un gibier de potence,



guirlandes et de fleurs. A chaque pas, on rencontre des arcs de triomphe, des dômes de verdure, des devises en l'honneur de la France; on n'entend que chœurs et fanfares. On organise des séances très-intéressantes d'orgue, dans la magnifique cathédrale ravie au culte catholique par la réforme. Illuminations, représentations théâtrales, défilé triomphal des 208 Sociétés, précédées des autorités locales, concerts féeriques sur le lac, rien ne manque.

» Mais les vrais Français qui assistent à la fête ne s'y mêlent pas. On crie, on répète, on redemande et on répète encore la sinistre *Marseillaise*. Les oreilles en sont fatiguées; et chaque fois qu'on recommence le public suisse applaudit poliment. Les devises suspendues aux guirlandes de feuillage et de fleurs font presque toutes allusion à notre régime actuel: « Allons, enfants de la patrie... votre jour de gloire est arrivé! » Hélas! de quelle gloire veut-on parler?

» Les représentations théâtrales, les sujets de concours célèbrent la haine des tyrans, la mort des oppresseurs, l'apothéose de la liberté: on met en musique ces paroles: « Le soleil de 1789 a lui sur le monde. »

» Hélas! les pauvres Suisses fêtent l'anniversaire de terribles événements, qui ont coûté la vie à bon nombre de leurs plus braves, sur les marches des Tuileries. Guillaume Tell ne l'eût pas fêté.

» Quels sont donc les tyrans, les oppresseurs en France? Qui donc, aujourd'hui même, violente les religieux, inquiète les prêtres, et vole aux pères l'âme de leurs enfants? Maudite légende révolutionnaire! Jusqu'à quand subsistera-t-elle dans l'esprit des peuples? »

#### M. Paul Bert réfuté.

L'autre dimanche, M. Paul Bert a péroré en public, au Trocadéro, sur les mérites de sa méthode d'enseignement civique. Comme son Manuel déjà connu, sa conférence parlée n'a été qu'une diatribe contre l'histoire de la France. Il a poussé le mensonge à un tel degré, que le *Journal des Débats* n'a pu y demeurer insensible. C'est M. Zévort, un professeur de l'Université, qui entreprend de réfuter le fallacieux enseignement de M. Bert.

Voici la piquante critique qu'il en fait dans le *Journal des Débats*:

« Dans les gouvernements monarchiques, dit-il, l'éducation civile se réduit à un mot. On peut y former et on y forme parfois d'admirables soldats; on n'y formera jamais des citoyens, et, par citoyens, M. Bert entend des patriotes. C'est là une distinction bien subtile et bien contestable. Jeanne d'Arc, Beaurepaire et bien d'autres, dont M. Paul Bert a mille fois raison de citer les noms et de rappeler les exemples, vivaient sous une monarchie, et leur patriotisme était d'une bonne qualité, d'aussi bon aloi que celui d'aucun héros de République. Le chevalier d'Assas et le sergent Dubois étaient, eux aussi, des citoyens, tout autant que des soldats. »

M. Zévort ne se borne pas à cette simple constatation. Il ajoute:

« Le patriotisme est une plante que l'on peut cultiver et faire grandir, c'est un instinct généreux que l'éducation est très-propre à développer, mais qui grandit et se développe tout aussi bien sous les monarchies que sous les républiques. En 1692, avant la bataille de la Hougue, Tourville réunit à son bord tous les commandants des navires qui composaient sa flotte. La délibération s'ouvre, et l'opinion unanime est qu'on ne saurait engager utilement la lutte avec 44 vaisseaux contre 99. Tourville alors prononce ces simples mots: « Messieurs, un ordre du roi! » et il lit deux lignes de Louis XIV qui prescrivaient de combattre, quelles que fussent les forces de l'ennemi. La lecture n'était pas achevée que le cri de « Vive le roi! » retentissait sur le *Soleil-Royal*, chaque commandant regagnait son bord, engageait la bataille, et pendant toute une journée tenait en échec des forces deux fois supérieures. N'était-ce pas là du patriotisme? Étaient-ce des courtisans vulgaires ou des patriotes et des citoyens, tous ces braves qui couraient à une mort presque assurée? Le patriotisme est de tous les temps et il y a de grands citoyens sous tous les régimes, car la forme du gouvernement est indépendante des vertus qui font le patriote et le citoyen.

» Notre histoire tout entière, depuis l'origine jusqu'à la dernière guerre, fournit les éléments d'un cours de patriotisme et d'éducation civique. »

#### Les mœurs sous la R. F.

Le *Siecle* confesse que décidément cela va mal sous la République, et qu'au centre de Paris, sous l'œil complaisant des autorités républicaines, il se passe des choses monstrueuses et effrayantes. Écoutons-le; son aveu vaut la peine d'être enregistré tout au long:

« La Fête de la jeunesse française, aux Tuileries, a été signalée par des scènes scandaleuses. On a eu la faiblesse d'autoriser des divertissements forains dans le jardin, et cette promenade a été envahie par des joueurs de bonneteau, des femmes publiques et beaucoup de malfaiteurs. Les étrangers, si nombreux à Paris, dans cette saison, ont assisté à ce vilain spectacle, qui leur a donné une haute opinion de nos réjouissances.

» Aucun de nos jardins nationaux ne devrait être prêté pour des fêtes qui ne sont pas officielles. Nous nous élevons récemment contre le projet d'opération industrielle qui tend à détruire une partie du parc de Saint-Cloud, nous réprovoons avec la même rigueur les blâmables complaisances qui ont laissé s'introduire aux Tuileries, pendant plusieurs soirées, une populace qu'on ne devrait pas même tolérer dans les carrefours.

» Il est urgent, d'ailleurs, d'expurger Paris et d'assurer la décence et la sécurité de nos rues. A aucune époque on n'a constaté autant d'attentats contre les personnes

et les propriétés. Non-seulement les attaques nocturnes se multiplient, mais on commet des crimes en plein jour, et il est devenu presque périlleux de traverser les taillis reculés du bois de Boulogne. On nous promet depuis longtemps une loi contre les récidivistes. La population parisienne est très-surprise de voir qu'aucun sénateur, aucun député de la Seine n'a pris l'initiative de cette loi nécessaire, et que le gouvernement ne s'empresse pas de solliciter des Chambres des mesures devenues indispensables.

» Les méfaits qui se renouvellent avec tant d'impunité, produisent une impression qu'on exploite contre la République, et ce mécontentement a une portée qu'il serait imprudent de méconnaître. Une semblable situation est grave; il serait superflu d'en indiquer les conséquences. »

Nous n'ajouterons rien à ce tableau très-complet, qui porte avec lui son enseignement. La licence est dans la rue, parce que la « populace », suivant l'expression du *Siecle*, n'y a pas d'autorité dans le gouvernement.

#### AFFAIRES D'ÉGYPTÉ.

Une agence de Londres annonce que les Anglais partiront, pour leur expédition dans l'intérieur de l'Égypte, non de Ramleh, mais d'Aboukir.

Demain samedi, les troupes s'embarqueront à Alexandrie; dimanche, elles débarqueront vers Aboukir et en attaqueront les forts.

Une dépêche d'Alexandrie au *Temps* dit que l'armée d'Arabi est désorganisée par la présence d'une foule d'affamés, et que les Anglais comptent en avoir raison facilement.

Les journaux allemands s'accordent aujourd'hui à exprimer la crainte que les puissances ne se soient décidément laissé jouer par l'Angleterre à la Conférence.

On mande de Vienne à la *Gazette de Cologne*:

« La Russie a l'intention de proposer l'ajournement de la Conférence, et de faire inscrire au protocole la déclaration que la Conférence prend acte des explications loyales du représentant de l'Angleterre et espère qu'après le rétablissement de l'ordre, cette puissance confiera à la Conférence le soin de déterminer le nouvel état de choses.

» L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie appuyent cette proposition. La France n'y fera aucune opposition. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 août.

La Bourse ferme à l'ouverture, fléchit peu à peu; l'élevation du taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre influence désagréablement la place et la spéculation.

de Geneviève n'avait glissé son ombre. Il mentait, lui, chaque jour, avec une désinvolture d'homme libre et de libre-penseur, mais il n'entendait pas surprendre sa femme en flagrant délit de mensonge.

Certains vices lui semblaient l'apanage exclusif du sexe masculin, et comme la pierre de touche de son indépendance.

En ouragan, il tomba chez Geneviève, renvoya Jeannine épouvantée et posa simultanément à la jeune femme les questions les plus incohérentes, les plus pressantes, les plus soupçonneuses, sur tous les faits qu'il ne s'expliquait pas.

Geneviève, abasourdie, reçut cette averse avec douleur, avec larmes, et sans surprise: Son beau-père ne lui avait-il pas dit: « Si votre mari s'éloigne de vous, c'est que je connais les mots qui lui glacent le cœur. »

C'était ce cœur glacé qui venait à elle, bouleversé par le doute, par cette jalousie spéciale, faite d'amour-propre et non de tendresse, qui aveugle aussi et n'a même plus l'excuse de la passion.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

Écho dieppois.

Au moment où le bateau pour Newaven se mettait en marche, sur un signe du chef de musique, une cargaison d'orphéonistes se met à hurler la *Marseillaise*.

Un vieux matelot les regardait de la jetée. — Chantez-la bien! Vous la dé...chanterez tout à l'heure.

Les rentes sont tenues à un niveau satisfaisant: le 3 0/0, 82.67, 82.57, 82.55; amortissable, 82.90, 82.80, 82.75; 5 0/0, 115.57, 115.47, 115.37.

Les fonds étrangers sont très-soutenus: Égypte 6 0/0, 293.75; le Turc 5 0/0, à 11.45, seul est lourd; l'Italien 5 0/0, 88.30.

Le bilan de la Banque de France accuse les différences suivantes: Encaisse or, augmentation de 3,132,000 fr. Encaisse argent, diminution de 3,396,000 fr.

Les bénéfices de la semaine se sont élevés à 615,000 fr. L'action est demandée à 5,390.

On cote 1,105 sur la Banque de Paris. L'action du Crédit Foncier se tient à 1,592.50.

Peu de sociétés ont autant d'achats sur leurs titres que le Foncier; les placements effectués sont de plus en plus considérables, car on sait que le prix de cette valeur est des plus sérieux.

On tient à 490 l'action de la Foncière de France et d'Algérie: c'est un titre excellent à mettre en portefeuille en ce moment.

L'activité du marché des actions de la Banque Centrale de Crédit est de jour en jour plus grande quand on se rappelle que ces titres admis à la cote officielle il y a quelques jours se tenaient à 500 et sont aujourd'hui à 590, on peut hardiment prévoir une hausse plus importante en raison des entreprises importantes auxquelles cette Banque coopère.

Enfin on remarque une grande animation sur les valeurs industrielles. L'action Malétra conserve une attitude excellente en raison du courant de demandes qui a lieu en ce moment.

Le placement des obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine offre toute sécurité aux capitalistes, la C<sup>ie</sup> étant subventionnée par l'État. Le Suez se tient de 2,375 à 2,340. Le Gaz est à 1,595. Le Panama est offert à 340.

Signalons la fermété des chemins de fer: Lyon à 1,700; Orléans, à 1,335.

#### Chronique militaire.

##### Grandes Manœuvres de cavalerie A BLÉRÉ.

Luzillé, 16 août. C'est hier qu'ont commencé, sur le plateau situé entre le Cher et l'Indre, les manœuvres de cavalerie dirigées par le général de Galliffet. Les deux divisions qui prennent part à ces manœuvres sont cantonnées dans un pays ravissant où se trouvent comparés les bourgs de Cormery, Bléré, Chenonceaux, Reignac, Azay, Francueil, Luzillé, Châteauneuf, etc.

Ce terrain est le même qui a déjà servi au mois d'août 1876, aux manœuvres de cavalerie commandées par le général de Barail.

Les deux divisions vont manœuvrer alternativement pendant quelques jours. Du 17 au 21, la 1<sup>re</sup> division (général Lardour) montera à cheval le matin; dans la journée ce sera la 2<sup>e</sup> division (général Charlemagne).

Du 22 au 27, c'est le contraire qui aura lieu; enfin du 27 au 30, grandes manœuvres d'ensemble.

Hier, les troupes m'ont paru marcher avec un entrain extraordinaire; il semble du reste, à entendre causer officiers et soldats, que tous vont là comme à une partie de plaisir, et cependant chacun prend sa tâche au sérieux.

Le général de Galliffet est arrivé lundi à la ferme des Grandes-Hubaudières, où il a amené avec lui huit chevaux pur sang de toute beauté, deux alezans, un bai chatin, deux bais clair, et trois bais brun.

Le général Lardour a établi son quartier général à Azay-sur-Indre, et le général Charlemagne à Bléré.

Quant aux commandants des brigades, ils se trouvent: le général de Lajoussière, à Cormery, le général Baillot à Reignac, le général de Louvencourt à Chambourg, le général Pesmes à Bléré, le général de Launay à Francueil et le général Laporte à Luzillé.

Le général de Gressot est également au Hubaudières avec un officier anglais, l'honorable colonel Georges Villiers, le seul étranger admis, sur la demande formelle du prince de Galles, à suivre les manœuvres de cavalerie.

D'autres officiers généraux, MM. Loizon, de Quélen, de Brécourt, et plus de cent officiers supérieurs ou subalternes sont à Luzillé, auprès du général Charlemagne.

Samedi arriveront les instructeurs de l'École et de Coles.

Les écuyers et les instructeurs par le général de Saumur, qui ont été conviés par le général de Galliffet, viendront aussi avec les officiers élèves, mais par fractions successives. Enfin, on annonce pour le 22 l'arrivée du duc de Chartres à Chenonceaux, et, pour le 25, celle du général Billot à Bléré.

On cause beaucoup, dans les cercles d'officiers.

lequel était venu me dire des injures parce que je refusais de soutenir sa paresse par une large aumône. Mais, aux yeux d'une femme dévoteuse, prendre un varien dans la fange pour l'installer chez son mari, c'est faire un pas sur le chemin du ciel.

— Elle s'est permis d'installer?...  
— Elle avait cette prétention. Oh! j'y ai mis bon ordre. J'ai chassé le vagabond et, de mes mains, je l'aurais une seconde fois jeté dehors, si je n'avais été terrassé par le mal.  
— Est-ce donc là l'origine de cette rechuté, mon père?  
— Oui.  
— Ce serait Geneviève et ce vagabond?...  
— Sans nul doute. Pourtant, après une défaillance, pendant laquelle on me rapporta dans ma chambre, je repris connaissance, je me traînai au salon pour défendre à la femme d'avoir désormais la moindre communication avec l'hôte dangereux que son exaltation charitable avait tenté de m'imposer. La porte de son appartement était ouverte. Je l'aperçus occupée à glisser sous enveloppe un billet de banque, assez large pour que la valeur n'en fût pas douteuse... 500 francs!... si absorbée même par ce rapide travail, qu'elle passa près de moi en courant, sans me voir, me laissant pétrifié de surprise, au point que je n'eus pas la force de l'appeler.

— Et où courait-elle?

— J'allai vers la fenêtre. Elle traversa le jardin tout d'une balaine. Entre les arbres dépouillés, on voyait jusqu'à la maisonnette où le vagabond s'était tapi la nuit précédente. Il l'attendait. Avec une impudence inouïe, elle lui remit la lettre, ses instructions sans doute, et sembla le congédier d'un air protecteur. Le va-nu-pieds s'en allait d'abord déceint; mais, craignant de me rencontrer en approchant de la maison, il franchit le mur comme un voleur et s'enfuit vers la gare.

— Et Geneviève?  
— Elle rentra, elle, les mains croisées chastement... une vraie petite sainte!...

— Mon père, ce que vous me racontez est si bizarre!... si incompréhensible!... Je vais, de ce pas, faire expliquer Geneviève.

— Va, mon ami. Je doute que tu en tires quelque chose. C'est l'hypocrisie faite femme que tu as épousée pour ton malheur.

Il n'était plus question d'argent. La surprise, la jalousie, l'inquiétude, bouleversaient Léon presque autant que la ruine imminente.

Que signifiait ce voyage d'Angleterre... et ce vagabond... et cette lettre... et cette aumône royale?

Bien qu'il eût perdu un à un les doux sentiments qui parfumaient les premiers mois de son union, jamais, entre sa femme et lui, la dissimulation



« Il suffirait peut-être de livrer sans commentaire cette conclusion absolument inattendue aux méditations de nos lecteurs. Mais il nous semble bon de signaler ce singulier procès de tendance fait à une fête et à une institution qui n'ont jamais donné lieu à aucun désordre, ni à des conflits d'aucune nature.

» Le *Voltaire* — ou ses amis — aurait-il donc quelque intérêt à se transformer ainsi en agent provocateur ? »

Les épreuves écrites pour l'admission à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr commenceront à Poitiers le 12 septembre prochain ; à La Flèche, le 4 septembre ; à Rennes, le 8 septembre.

Le *Journal officiel* a publié les résultats du recensement de la population effectué en décembre 1881.

Empruntons à cette statistique le tableau des villes ayant plus de cent mille âmes et de celles qui en ont plus de quarante mille :

Villes de 400,000 habitants et au-dessus.

1 Paris.....	2.269.023
2 Lyon.....	376.643
3 Marseille.....	360.099
4 Bordeaux.....	221.305
5 Lille.....	178.144
6 Toulouse.....	140.289
7 Nantes.....	124.319
8 Saint-Etienne....	123.813
9 Rouen.....	105.906
10 Le Havre.....	105.867

Villes de 40,000 habitants et au-dessus.

11 Reims.....	93.823
12 Roubaix.....	91.757
13 Nancy.....	73.225
14 Amiens.....	71.170
15 Toulon.....	70.103
16 Angers.....	68.049
17 Nice.....	66.279
18 Brest.....	66.110
19 Limoges.....	63.765
20 Nîmes.....	63.552
21 Rennes.....	60.974
22 Orléans.....	57.261
23 Besançon.....	57.667
24 Montpellier.....	56.005
25 Dijon.....	55.453
26 Le Mans.....	55.347
27 Tours.....	52.209
28 Tourgoing.....	51.895
29 Grenoble.....	51.374
30 Versailles.....	48.334
31 Troyes.....	46.067
32 Saint-Quentin....	45.838
33 Boulogne-s.-Mer..	44.842
34 Saint-Denis.....	43.895
35 Clermont-Ferrand.	43.033
36 Béziers.....	42.945
37 Caen.....	41.508

La Banque vient de décider de nouveau de modifier le type de ses billets. Le nouveau modèle est dessiné par le peintre Baudry et gravé par Robert. On a tenu à rendre la contrefaçon — sinon impossible, du moins très-difficile par l'extrême finesse du dessin. Pour cela, M. Baudry a dessiné d'abord son billet sur un tableau de 3 mètres de largeur et de 1<sup>m</sup> 25 de longueur ; puis, avant de le confier au burin, il l'a fait réduire par la photographie aux proportions du billet ordinaire.

Le travail de gravure fait par M. Robert à la Banque de France a duré plusieurs semaines.

Soixante millions en billets de cent francs, type nouveau, seront mis en circulation vers le mois d'octobre. A partir de ce moment tous les anciens billets qui rentreront à la Banque de France ou dans les succursales seront annulés et détruits. Inutile de dire qu'un délai suffisant sera accordé au public pour l'usage des anciens billets.

MINISTÈRE DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

Un concours pour le surnuméraire aura lieu le jeudi 28 septembre 1882, au chef-lieu de chaque département.

Peuvent y prendre part les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités, ainsi que les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat et âgés de moins de 30 ans.

Les candidats devront adresser sans retard leur demande au Directeur des Postes et des Télégraphes du département, qui leur transmettra le programme de l'examen.

La liste d'inscription sera close le 10 septembre.

Fontevault. — Samedi dernier, à quatre heures et demie du matin, un ouvrier couvreur, le sieur Lamy, travaillant à la réparation de la toiture d'une maison sise à Luzerne, était monté sur une échelle, lorsque celle-ci manqua par le pied. L'ouvrier sauta vivement, mais son pied gauche porta en défaut sur une pierre et il fut relevé avec une double fracture de la jambe gauche, au-dessus de la cheville.

ANGERS.

Les vols de la rue Boisnet. — On a arrêté dans la nuit de samedi à dimanche, au moment du violent orage dont nous avons parlé, raconte le *Courrier d'Angers*, un nommé Jarry, Auguste, âgé de trente ans, ancien employé de commerce et voyageur pour la maison Bessonnet et Genest.

Cet individu était venu demander samedi, un peu avant minuit, une chambre à l'hôtel de la Croix-Dorée, rue Boisnet, 73, tenu actuellement par M. Carré. On le fit coucher au n° 4.

Dans cette pièce se trouvaient deux paniers, comme ceux dont se servent habituellement les artistes en tournée. C'étaient, en effet, les costumes et les accessoires d'une troupe d'artistes se rendant à Baugé pour y jouer l'*Ami Fritz*.

Au plus fort de l'orage, le garçon de service entendit ouvrir une des portes de la rue.

Il se mit à la fenêtre, mais la nuit était complètement noire ; cependant, à la lueur des éclairs, il put apercevoir le voyageur arrivé le soir s'enfuyant, en emportant les deux paniers.

Aussitôt il se mit à la poursuite du voleur ; mais, par cette pluie battante et dans l'obscurité de la nuit, il ne put arriver à retrouver sa trace.

M<sup>me</sup> Rousselet, marchande, habite rue Boisnet, 74, et, dans la même maison, à l'étage au-dessus de celui qu'elle occupe, logent ses deux neveux, M. Pouget et M. Meni.

Pouget, sachant que sa tante s'effraie très-facilement lorsqu'il fait de l'orage, des éclairs et du tonnerre, s'était levé et était descendu vêtu d'un pantalon et en bras de chemise.

Il était environ trois heures et demie lorsqu'il entendit ouvrir le portail de la maison.

Il descendit et s'aperçut qu'on venait d'enlever une baladeuse chargée de marchandises et appartenant à M<sup>me</sup> veuve Rousselet.

Aussitôt il appela son cousin, et, à peine vêtu, sous la pluie battante, ils se mettent à la poursuite du voleur.

Ils aperçurent aussitôt un homme poussant une baladeuse derrière un fourgon des messageries nationales qui prenait la direction du quai Ligny pour se rendre faubourg Saint-Laud.

Ils sautèrent au collet du voleur et, sans plus ample explication, le conduisirent au poste de police de la place Cupif.

On rapporte que les deux paniers ont été retrouvés dans le fourgon que suivait Jarry. Il les avait déposés au bureau des messageries avant d'aller commettre son deuxième vol.

Les objets volés ont une certaine valeur. M<sup>me</sup> veuve Rousselet estime ses marchandises à plus de cinq cents francs. Il y avait un des paniers plein des costumes de l'*Ami Fritz* qui, bien que cette pièce n'exige pas un grand luxe, doivent avoir une valeur importante. L'autre panier contenait les accessoires, celui-là ne devait pas avoir une valeur bien grande.

Jarry était logé à Angers dans un hôtel de la rue Denis-Papin, ancienne rue des Champs-Saint-Martin.

Faits divers.

Les grands mariages de la semaine, à Paris :

M. Eugène-Henri-Marie de Lur-Saluces, capitaine au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval, en garnison à Melun, fils du marquis Romain-Bertrand de Lur-Saluces et de M<sup>me</sup> Thérèse de Chastellux, — et M<sup>lle</sup> Annabelle de Mac-Mahon, propriétaire, fille du marquis Charles-Henri-Paul de Mac-Mahon, décédé, et de M<sup>me</sup> Henriette-Radégonde de Péruse des Cars, demeurant au château de Sully (Saône-et-Loire).

M. Roger-Marc de Villers, capitaine au 41<sup>e</sup> de ligne, et M<sup>lle</sup> Amélie-Charlotte-Camille de Rune.

M. Henri-Marie-François-Gaston de Fontenailles, capitaine au 5<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, en garnison à Senlis, et M<sup>lle</sup> Marie-Henriette-Marguerite de Roux Degeant de Morges.

LA JOIE. — On lit dans le *Poitou* :

« Être conduit à l'hôpital au moment où l'on reçoit la nouvelle d'un héritage, c'est vraiment jouer de malheur.

» Un ouvrier marbrier, âgé de 46 ans, nommé Ernest Mallet, demeurant rue Crozatier, à Paris, recevait l'autre jour une lettre d'un notaire de La Roche-sur-Yon, lui annonçant qu'une de ses tantes venait de mourir en lui laissant une somme de 200,000 fr.

» Mallet, en allant avertir son patron de sa richesse inespérée, se sentit tout à coup indisposé et s'affaissa en face du n° 134 de la rue Saint-Antoine.

» Il fut relevé par des agents et conduit dans une pharmacie de la rue des Tournelles. Un médecin, appelé, constata que Mallet venait d'être atteint d'une paralysie due à la joie qu'il avait éprouvée en se voyant devenir subitement riche.

» Mallet a été conduit à l'Hôtel-Dieu. »

Une curieuse anecdote. — Bernadotte qui, de fils d'hôtelier devint maréchal de France, roi de Suède et de Norvège ; Bernadotte, enfin, n'avait jamais voulu se faire saigner, bien que son médecin, disciple du docteur Broussais, lui eût dit plusieurs fois que c'était nécessaire à sa santé.

Un jour, cependant, que Bernadotte se trouvait très-souffrant, le médecin déclara que, s'il ne se laissait pas saigner, il ne répondait pas de sa vie. « Je veux bien, dit alors le monarque ; mais, auparavant, jurez-moi que vous ne direz à personne ce que vous allez voir sur mon bras. »

Le docteur, très-intrigué, fit le serment demandé. Bernadotte alors retroussa la manche de sa chemise et laissa voir au disciple d'Esculape un talouage représentant un bonnet phrygien avec cette devise au-dessous : « Mort aux rois ! »

Lorsque le simple soldat avait gravé sur son bras cette apostrophe régicide, il ne se doutait guère qu'un jour il deviendrait roi lui-même.

CONSEILS ET RECETTES.

CONSERVATION DES FRUITS FRAIS.

Nous trouvons dans le *Pomologiste* hongrois un procédé de conservation des fruits frais. Il est infaillible, disent-ils ; en tous cas, il est facile à essayer.

Dans une caisse dont le fond est préalablement recouvert d'une couche de sucre en poudre d'un centimètre de hauteur, vous placez un à un, en ayant soin qu'ils ne se touchent pas, les fruits à noyaux, prunes, pêches, abricots (sains et nettoyés). Vous les saupoudrez, au moyen d'un tamis de crin, d'une couche de sucre qui doit combler les intervalles entre les fruits et couvrir le tout d'un centimètre. Vous continuez ainsi, une couche de fruits, une couche de sucre. Quand la caisse est pleine, vous la fermez hermétiquement avec du papier collé, et vous la déposez en un lieu sec et frais, jusqu'au moment de prendre les fruits.

CONSERVES

Les Italiens ont pour cela un système tout particulier. Ils font, dans un vase de métal, un sirop de sucre épais dans lequel ils mettent tremper les fruits pendant une ou deux minutes, et les retirent ensuite pour les déposer un à un sur des plaques de verre. Le sucre, en se refroidissant, se cristallise autour du fruit qu'il préserve ainsi du contact de l'air. Les plaques de verre, placées dans un lieu sec et frais, seront couvertes de papier pour les garantir de la poussière. — Eviter soigneusement de toucher les fruits jusqu'au moment de leur consommation. (*L'Hygiène pratique.*) D<sup>r</sup> E. B.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure). Demander le programme à M. E. HEROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp (Seine-Inférieure).

des manœuvres qui viennent d'avoir lieu à Châlons, et qui sont jugées de tous côtés comme ayant été fort remarquables. On parle fort aussi de l'état déplorable des chevaux. Un régiment, le 20<sup>e</sup> de chasseurs, n'a pu venir, ses chevaux étant presque tous atteints de la morve ; un autre, le 25<sup>e</sup> dragons, est arrivé avec 230 chevaux au lieu de 420. Les 490 qui manquent sont malades, ou trop âgés, ou trop jeunes. Il en est ainsi dans la plupart des régiments de cavalerie et d'artillerie.

On attend impatiemment le ministre de la Guerre pour lui soumettre cet état de choses qui ne laisse pas que d'être fort inquiétant.

Vienna une guerre, comment nous en tirerions-nous ? (Le Gaulois.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

UN SAUMURIEN.

M. Astruc, ex-capitaine adjudant-major au 2<sup>e</sup> cuirassiers, est mort le 18 juillet à Carrières (Ariège), où il était en retraite. Engagé volontaire à dix-huit ans, M. Astruc était sorti de Saumur avec le n° 4. A l'école de Saumur, il eut trois chevaux tués sous ses éperons, il fut seul sain et sauf des officiers de son régiment, il ramena les débris de ses compagnons à Saverne. L'*Etoile de l'Ariège* a publié à ce propos une lettre qui relate la belle conduite du capitaine Astruc, et dont voici quelques extraits :

Pendant cette charge héroïque, qui valut l'éternel honneur de l'armée française, le capitaine Astruc, averti qu'il était seul pour commander le 2<sup>e</sup> régiment de cuirassiers, prit immédiatement son poste ; et arborant de sa poitrine un cri aussi puissant qu'énergique : « Soldats, dit-il, les restes des turcos se réveillent et applaudissent sur votre passage. Les uns combattent encore. Les autres prient. Dieu et Patrie ! En avant, cuirassiers ! » L'entrainement fut immense ; la course redoubla ; les canons prussiens furent atteints et réduits au silence. L'armée était sauvée !

Mais à ce moment un nouveau et terrible danger menaçait ses braves. Dans leur impétueuse ardeur, ils allaient atteindre les portes de Worth, où ils seraient infailliblement entrés pour n'y trouver que la mort. Alors encore se fit entendre la voix du capitaine : « Halle ! et retour sous bois, cuirassiers ! le but est atteint ! »

Pendant ce retour glorieux, le cheval du capitaine fut mortellement blessé et tomba avec son cavalier sur un tas de cadavres. « Continuez votre course, soldats, cria l'héroïque officier ; laissez-moi, et rejoignez l'armée. » Mais ses soldats, lui amenant un nouveau cheval, déclarent qu'ils ne continueront le retour qu'avec leur capitaine en tête. Celui-ci put en effet reprendre son poste ; et ramassant tous les débris des divers régiments qu'il trouva sur son passage, rejoignit enfin le gros de l'armée à Saverne, à quatre heures du matin. Le vaillant officier fut porté à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la croix des braves.

Que n'a-t-il pu continuer sa carrière ! Mais la mort et le désespoir étaient dans son âme. Après le désastre de Sedan, il jeta son armure dans un marais et parut ainsi devant nos vainqueurs dont il était prison-

« N'est-ce pas vous, capitaine, lui dit le prince allemand, qui avez commandé la dernière charge des cuirassiers à Reichshoffen ? — Oui, Prince, c'est moi. — Quelle puissante et énergique voix vous avez fait entendre ! C'est vous encore qui avez commandé le retour sous bois à vos hommes ? — Oui, Prince, c'est moi. — Vous les avez sauvés. Des soldats ainsi conduits sont de ceux qui meurent et ne se rendent pas ; et ils étaient tous morts s'ils avaient franchi les portes de Worth. Alors le prince se tournant vers ses hommes : — Soldats, leur dit-il, portez les armes à ce brave ; il est digne de cet honneur et de votre admiration. »

En reproduisant la note du *Voltaire* annonçant le carrousel qui a lieu chaque année à Saumur, note terminée par cette réflexion : « Seulement attention aux manœuvres ! L'opinion publique est lasse des manœuvres RÉACTIONNAIRES », le *Journal de Maine-et-Loire* ajoute :



**Marché de Saumur du 12 août**

Blé comm. (l'h.)	21	Huile de noix	50	125	—
From. 1 <sup>re</sup> q. (l'h.)	21	Huile chene.	50	—	—
From. (l'h.)	77	Graine tréfle	50	—	—
Halle, moy. 77	20	— Luzerne	50	—	—
Selg. . . . .	75	12 41	Foin (dr. c.)	780	70
Orge . . . . .	65	13	— Luzerne	780	70
Avoine h. bar.	50	9	Paille	780	45 à 60
Fèves . . . . .	75	16	Amandes	50	—
Pois blancs	80	40	Cire jaune	50	190
— rouges	80	32	Chanvres 1 <sup>re</sup>	—	—
Colza . . . . .	65	22 50	qualité (52 k. 500)	—	—
Chenouis	50	13	2 <sup>e</sup>	—	—
Farine, culas	157	61	3 <sup>e</sup>	—	—

**COURS DES VINS.**

<b>BLANCS (2 hect. 30).</b>			
Coteaux de Saumur, 1881,	1 <sup>re</sup> qualité	» à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	100 à 120	»
Ordln., env. de Saumur 1881,	1 <sup>re</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Saint-Léger et environs 1881,	1 <sup>re</sup> id.	105 à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	100 à »	»
Le Puy-N.-D. et environs 1881,	1 <sup>re</sup> id.	85 à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	80 à »	»
La Vienne, 1881,	1 <sup>re</sup> id.	75 à »	»
<b>ROUGES (2 hect. 20).</b>			
Bouzay et environs, 1881,	1 <sup>re</sup> qualité	150 à 160	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Champigny, 1881,	1 <sup>re</sup> qualité	150 à 200	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	1 <sup>re</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Varrains, 1881,	1 <sup>re</sup> id.	125 à 130	»
Varrains, 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Bourgueil, 1881,	1 <sup>re</sup> qualité	150 à 165	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	1 <sup>re</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Restigné 1881,	1 <sup>re</sup> id.	140 à 145	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»
Chinon, 1881,	1 <sup>re</sup> id.	140 à 150	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	135 à »	»
Id., 1881,	1 <sup>re</sup> id.	» à »	»
Id., 1881,	2 <sup>e</sup> id.	» à »	»

**Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :**

**TEXTE :** Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — Théâtres, par Damon. — Les grandes manœuvres, par Saint-Marc. — En Orient, par Ch. Frank. — Courrier du palais, par M. Guérin. — Le nouveau musée zoologique au Jardin des Plantes, par T. — Essais de photographie instantanée, par Taddée. — Frontine, comédie par E. de Najac (suite). — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny.

**GRAVURES :** Grandes manœuvres de cavalerie au camp de Châlons : charge en ligne devant l'état-major. — Alexandrie : vue du canal Mahmoudieh (trois gravures). — Un marché à Tentah. — Salon de 1882 : M<sup>lle</sup> Louise Abbéma : Les Saisons. — Ruines du Grand-Square, à Alexandrie. — Paris : Le nouveau musée zoologique, au Jardin des Plantes. — Revue comique du mois, par Draner (douze gravures). — Cliché obtenu par la photographie instantanée. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Le JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs. — Six mois : 6 francs.

Dans le numéro de cette semaine du Jeune Age illustré, les enfants ayant du goût pour le dessin pourront voir par quels traits on donne un caractère de sévérité à une physionomie. Un professeur de dessin, attaché au journal, donne ainsi de temps en temps un sujet de concours aux jeunes abonnés. Dans le même numéro, commence une nouvelle histoire, pleine de sentiments élevés et intitulée : Patrie. Le courrier est consacré aux centenaies célèbres.

**LE SANG, C'EST LA VIE!!!**

Le **ROB LECHAUX** Gresson et Salsepa...  
Le **ROB LECHAUX** rend la force aux en...  
Le **ROB LECHAUX** donne de l'appétit, fa...  
Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconst...  
Le **ROB LECHAUX** place avantagensem...  
Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconst...  
Le **ROB LECHAUX** place avantagensem...  
Le **ROB LECHAUX** est le meilleur reconst...  
Le **ROB LECHAUX** place avantagensem...

**GUÉRISON DE DARTRES VIVES DE 10 ANS**  
Je n'ai, mon cher confrère, que des éloges à vous faire sur la préparation de votre **ROB LECHAUX**, qui donne des résultats vraiment surprenants. En voici un autre. — Une jeune femme souffrait horriblement de darts vives qui lui couvraient une partie du corps. Depuis plus de 10 ans elle était en traitement sans aucun résultat. En quatre mois, au moyen de votre **Rob Lechaux** et de votre **Pommade anti-dartre**, elle a obtenu une guérison complète. Depuis plus d'un an elle jouit d'une parfaite santé.

NORV, Ph<sup>m</sup> de l'école de Paris, à Mayenne.

A Saumur : Normandine, pharmacien, et dans toutes les bonnes pharmacies.

**L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France**, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromo-

thographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 50 francs. reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. Pilon, de Fleurus, à Paris.

**Le Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M<sup>lle</sup> LERIDA-GEORROY. Editeur : Victor PALME, 77, rue des Saints-Pères, Paris. Un an, 10 francs; 6 mois, 6 francs.

**CHEMINS DE FER DE L'ETAT**

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
6 h. — matin.	A POITIERS	10 h. 31 matin.	A ANGERS
8 25 —		8 h. 43 matin.	
10 15 —		11 h. 14 matin.	
1 02 soir.	A 55 soir.	6 08 soir.	
5 35 —		8 33 —	
7 50 —		11 47 —	
DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
5 h. 50 matin.	A MONTEUIL	9 h. matin.	A SAUMUR
12 15 soir.		9 h. 58 matin.	
4 45 —		11 30 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 AOUT 1882.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	82 40	82 50	Nord	2080	2100	OBLIGATIONS		
4 %	82 75	82 75	Orléans	1325	1335	Dép. de la Seine, emprunt 1857	291	25 233
4 1/2 %	114	114	Ouest	822	822 50	Bons de liquid. Ville de Paris	529	75 529
5 %	115 20	115 40	Compagnie parisienne du Gaz	1595	1595 25	Obligat. communales 1879	441	440 75
Obligations du Trésor	507	505	Canal de Suez	2540	2545	Obligat. foncières 1879 3 %	442	441
Obligations du Trésor nouvelles	503	503	C. gén. Transatlantique	475	460	Est	370	369
Bons de liq. départementaux	525	525	OBLIGATIONS.			Midl	370	369
Banque de France	5460	5420	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	515	Nord	371	371 75
Comptoir d'escompte	1025	1022 50	— 1865, 4 %	517	520	Orléans	373	374
Crédit foncier, act. 500 fr.	1510	1525	— 1869, 3 %	400	403	Ouest	370	370
Crédit de France	170	170	— 1871, 3 %	392	394	Paris-Lyon-Méditerranée	373	375
Crédit mobilier	515	510	— 1875, 4 %	515	517	Paris-Bourbonnais	370	370
Est	750	755	— 1876, 4 %	516	517	Canal de Suez	565	560
Paris-Lyon-Méditerranée	1690	1710						
Midi	1245	1250						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	— omnibus-mixte.
8 — 56 —	— omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir, — omnibus-mixte.
3 — 39 —	— omnibus-mixte.
7 — 15 —	— omnibus-mixte.
10 — 37 —	— omnibus-mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	— omnibus.
9 — 43 —	— omnibus.
12 — 40 —	soir, — omnibus-mixte.
4 — 44 —	— omnibus-mixte.
10 — 28 —	— omnibus-mixte.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE VEUVÉ RIBAUT-AVRILLON.**  
Par jugement en date du 14 août 1882, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Doussain, comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite de la dame veuve Ribaut-Avrillon, marchande de meubles à Saumur.

Pour extrait,  
Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(466)

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE LECOMTE, HENRI.**  
Par jugement en date du 14 août 1882, le Tribunal de commerce de Saumur, sur l'avis conforme des créanciers, a maintenu M. Doussain, comptable à Saumur, dans ses fonctions de syndic à l'union des créanciers de la faillite du sieur Lecomte, tanneur à Gennes.

Pour extrait,  
Le greffier,  
L. BONNEAU.  
(467)

**A LOUER**

Pour le 1<sup>er</sup> septembre prochain,  
**L'ANCIENNE MAISON LEHOU**  
Toute meublée.  
Située au Chardonnet.  
S'adresser aux Dames de la Retraite.

**A LOUER**

**GRAND MAGASIN**  
Avec porte-cochère,  
Quai de Limoges, n° 43, près du Service des Eaux.  
S'adresser à la Retraite.

**ON DEMANDE**

une place de cocher, valet de chambre ou piqueur.  
Bonnes références.  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le jeudi 24 août 1882, à une heure après midi,

A Saumur, à la Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55.

Il sera vendu :

Un très-beau lit en palissandre, plusieurs beaux bois de lits en acajou et noyer, deux chaises longues, commodes-toilette acajou, tables de nuit, consoles, chaises, commode, etc.; Couettes, matelas, sommiers, carreaux de lit, beaux rideaux de lit; Lits de fer, cheminée prussienne avec gros tuyau en cuivre, galeries de cheminée, malles, chapelières, paravent et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.

(458) Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, à l'angle de la rue du Prêche et de la Grande-Rue, Avec service d'eau.  
S'adresser à M<sup>me</sup> ROUÉ, 14, rue de Poitiers.  
(412)

**A CÉDER**

**UN CAFÉ**  
Nombreuse clientèle et dans une position exceptionnelle.  
S'adresser au bureau du journal.

M<sup>me</sup> LORRAIN, marchande de modes, rue Saint-Jean, demande une apprentie avec de bonnes références.  
(451)

**A VENDRE**

UN GRAND MAGASIN, avec cour, écurie, caves, près la gare d'Orléans. S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire, place de la Bilange, 27. (381)

**A CÉDER**

Pour cause de cessation d'affaires,  
**ATELIER et MATERIEL**  
De Plombier, Pompier et Chaudronnier.  
Bon outillage.  
S'adresser à M. LÉPINGLEUX, rue d'Orléans, 8, Saumur. (459)

**A VENDRE**

**OU A LOUER**  
PRÉSENTMENT  
**MAISONS**  
A Beaulieu, commune de Dampierre.  
S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

**A LOUER**

PRÉSENTMENT,  
**ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS**  
S'adresser rue de la Tonnelle, 19, à Saumur. (423)

**A VENDRE**

**JOLIE PROPRIÉTÉ**  
Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clément-des-Levés,  
Comprenant : trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

**Un ancien Percepteur**

voudrait s'occuper de gestion et perception de revenus particuliers.  
S'adresser au bureau du journal.

**En vente chez tous les libraires :**

**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**  
ET  
**DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE**  
DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)  
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**  
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**  
ET LES  
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR  
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

**Ancienne Pharmacie PASQUIER**  
**A. CLOSIER, Successeur.**  
Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.  
20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.  
Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.  
Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.  
On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

**PORTRAITS d'après PHOTOGRAPHIE**

**GRANDEUR NATURELLE.**  
Ressemblance et inaltérabilité garanties.  
50 fr. avec le passe-partout.

Visiter les portraits rue Courcouronne, n° 1.  
Saumur, imprimerie de P. GODDET.  
Certifié par l'imprimeur soussigné.